

# *Aidez-nous* **À RESTAURER L'ÉGLISE D'EZE** **NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION**



*Faites un don !*

[www.fondation-patrimoine.org/14344](http://www.fondation-patrimoine.org/14344)



# BON DE SOUSCRIPTION

## *pour la restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption, à Eze*

Oui, je fais un don de ..... € pour aider à "la restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Eze" et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours.

NOM ou SOCIÉTÉ : .....

Adresse : .....

Ville / Code postal : .....

E-mail : .....

Tél. : .....

### *Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de l'impôt :*

sur le revenu     OU sur la fortune immobilière     OU sur les sociétés

- Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable (**ex : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt**) ou de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € ; cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 € (**ex : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt**).

- Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (**ex : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt**).

- **Paiement par chèque** : à l'ordre de "Fondation du Patrimoine - Eglise Notre-Dame de l'Assomption à Eze" domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

- **Pensez au don en ligne !** Retrouvez ce projet sur notre site internet [www.fondation-patrimoine.org/14344](http://www.fondation-patrimoine.org/14344). Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail ; si vous souhaitez le recevoir par courrier, cochez cette case

J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du Patrimoine, si le projet n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription conformément au dossier validé initialement par la Fondation du Patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si celle-ci était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique.

Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du Patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Bon de souscription à renvoyer à :

Fondation du Patrimoine

153 bis Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly Sur Seine

# QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

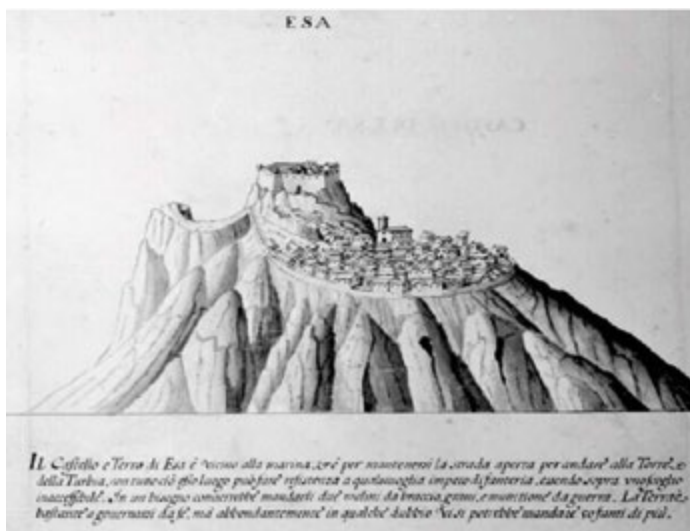
C'est en 1764 qu'est donnée l'autorisation de réédifier et élargir l'église d'Eze. La construction de ce chef d'œuvre néoclassique sera confiée à l'architecte Antonio Spinelli.

En 1841, le clocher n'ayant pas été reconstruit en même temps que l'église, la décision est prise d'ériger un nouveau clocher qui sera achevé en 1844.

La date de 1887 figurant sur le cartouche de l'arc triomphal, (et modifiée lors de restaurations récentes en 1971), atteste de réparations, peut-être rendues nécessaires par l'important tremblement de terre qui affecte la région en février de cette même année.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des interventions sont réalisées sur les décors peints des chapelles Sud par le peintre Tamburini.

Par ailleurs, à l'occasion de restaurations, la date de 1889 est retrouvée gravée sur la charpente, témoignant d'une autre intervention.



1656, église primitive



Gravure de 1890



## En bref...

1764 : début de la construction

1844 : achèvement du clocher

1772 : consécration de l'église

1887-1971 : restaurations diverses

# PREMIÈRES RESTAURATIONS

**A**u début du XX<sup>e</sup> siècle, la toiture est refaite et une charpente neuve est posée. Entre 1970 et 1971, les décors intérieurs (chevet, coupole, ensemble de la nef) sont restaurés. Le 5 décembre 1984, l'église est classée au titre des Monuments Historiques.

En 1991, l'architecte en chef des Monuments Historiques dresse une étude préalable, dans laquelle il précise les travaux à entreprendre après avoir fait différents constats :

- Présence de remontées capillaires à la base des maçonneries qui détériorent l'enduit ;
- Défaut d'étanchéité de la couverture ;
- Fissure au centre de la coupole du chœur ;
- Problème au niveau des maçonneries de la partie supérieure du clocher.

A l'intérieur, les décors peints des chapelles et des autels sont rongés par l'humidité.

Entre 1993 et 1996, une campagne de travaux est menée qui a permis de remettre en état le clocher, la toiture, les maçonneries et les enduits extérieurs et aussi de restituer des décors peints.

L'architecte propose déjà un procédé d'électro-osmose afin d'assainir l'édifice.

## En bref...

1970 : restauration des décors intérieurs

1981 : mise en place de nouvelles portes

1984 : l'église est classée aux Monuments Historiques

1990 : mise en sécurité du clocher

1991 : première étude de l'architecte des Monuments Historiques

1993-1996 : restauration du clocher



*Chapelle Saint-Michel Archange*

# LE DIAGNOSTIC : UN ÉTAT PRÉOCCUPANT

En 2005, l'architecte en chef des Monuments historiques est missionné pour une étude de diagnostic. Elle donne lieu à la remise d'un Programme Architectural et Technique, en 2013, lequel n'est toutefois suivi d'aucun chantier.

Aujourd'hui, l'église est dans un état sanitaire des plus désolants. Les dégradations des chapelles situées sur le côté Sud de l'édifice sont impressionnantes.

Entre 2014 et 2016, des études sont réalisées sous la direction de la commune d'Eze : un suivi bioclimatique, des analyses de matériaux ainsi qu'une étude stratigraphique des décors.

En 2016, un nouvel architecte du Patrimoine, Renzo WIEDER, est choisi par la commune et validé par la DRAC.

En avril 2021, des travaux contre l'humidité sont enfin entrepris avec la mise en place de l'électro-osmose par le procédé « Humi-stop ».

Le rapport sur le suivi climatique et humidimétrique du bureau d'études SINOPIA, établi en novembre 2021, conclut à une nette diminution des remontées d'humidité et donc de sel.

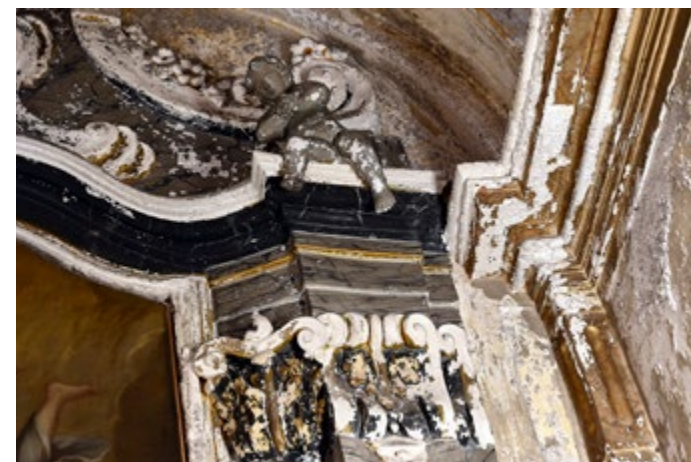
L'urgence est maintenant de passer à la mise en place de la restauration.

## En bref...

2005 : un architecte est missionné

2014-2016 : réalisation d'études complémentaires

2021 : des travaux pour stopper l'humidité sont entrepris



# RESTAURATION DES DÉCORS

Les deux campagnes de sondages des décors ont permis de retrouver les décors d'origine, pour les autels et les retables mais également pour les murs et les voûtes.

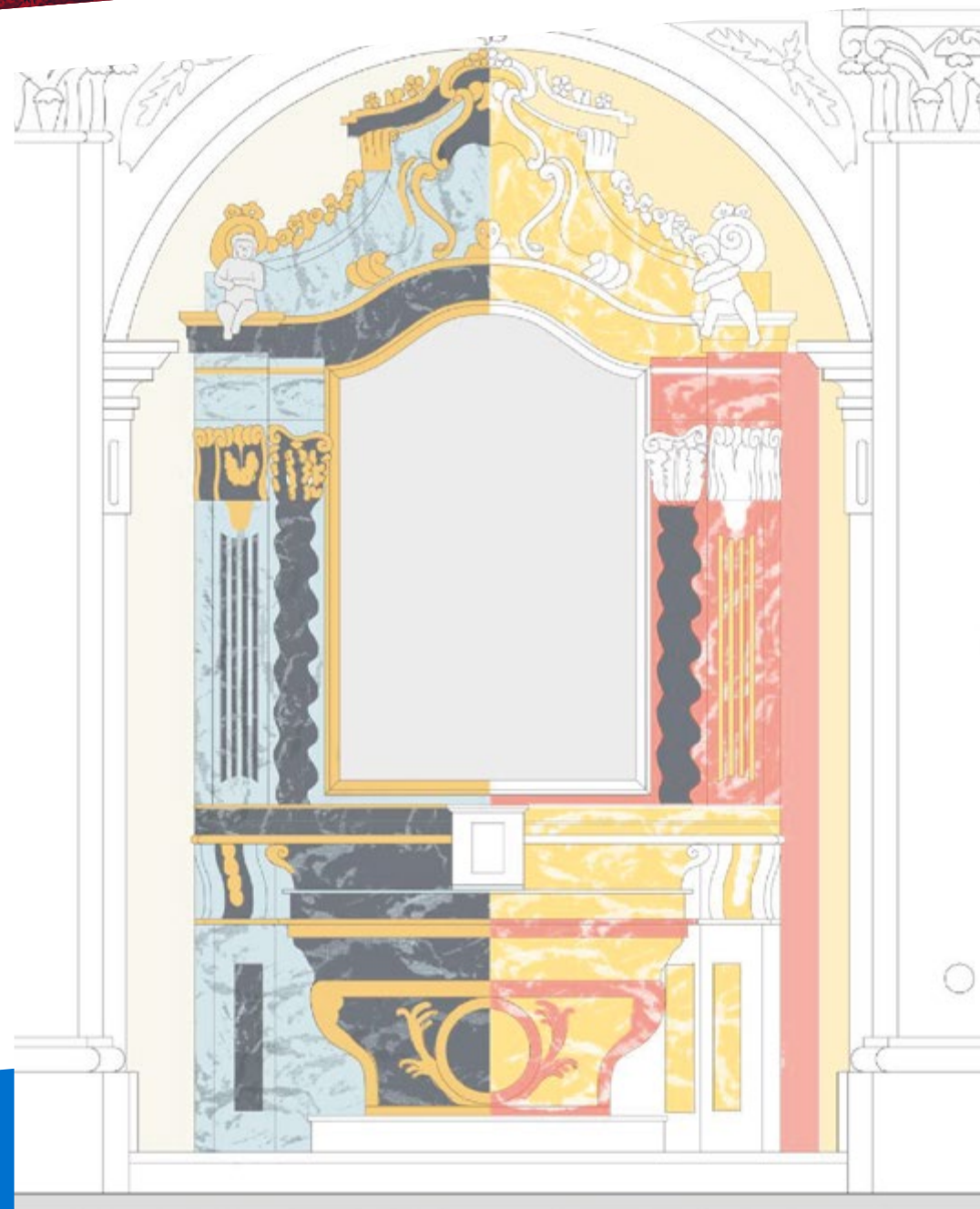
Ces décors, composés de plusieurs faux-marbres colorés, sont d'origine. Il est proposé de retrouver l'état qui correspond à la conception et à la construction de l'église.

Afin de retrouver l'église dans ses teintes et décors d'origine, il est suggéré de restituer le décor en faux-marbre orangé à la place du faux-marbre vert.

Il semble que l'intervention de 1970 ait modifié une partie du décor mais on ne sait pas si le décor d'origine est encore en-dessous.

Lors de la première tranche de travaux, un échafaudage roulant permettra de réaliser des sondages dans la nef et sur la coupole.

Si un décor ou une teinte est retrouvé alors une remise en peinture de la nef et du chœur sera envisagée.



## En bref...

- les décors d'origine ont été retrouvés
- restituer le décor de faux-marbres orangé
- la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux permettra de réaliser des sondages complémentaires

# UN IMPOSANT PROJET DE RESTAURATION

*... et un coût important pour la Commune d'Èze*

La première intervention à réaliser pour le Cabinet d'architecture Renzo WIEDER consiste à arrêter les infiltrations d'eau provenant du sol et des ruissellements du rocher en amont. Un système d'électro-osmose est nécessaire.

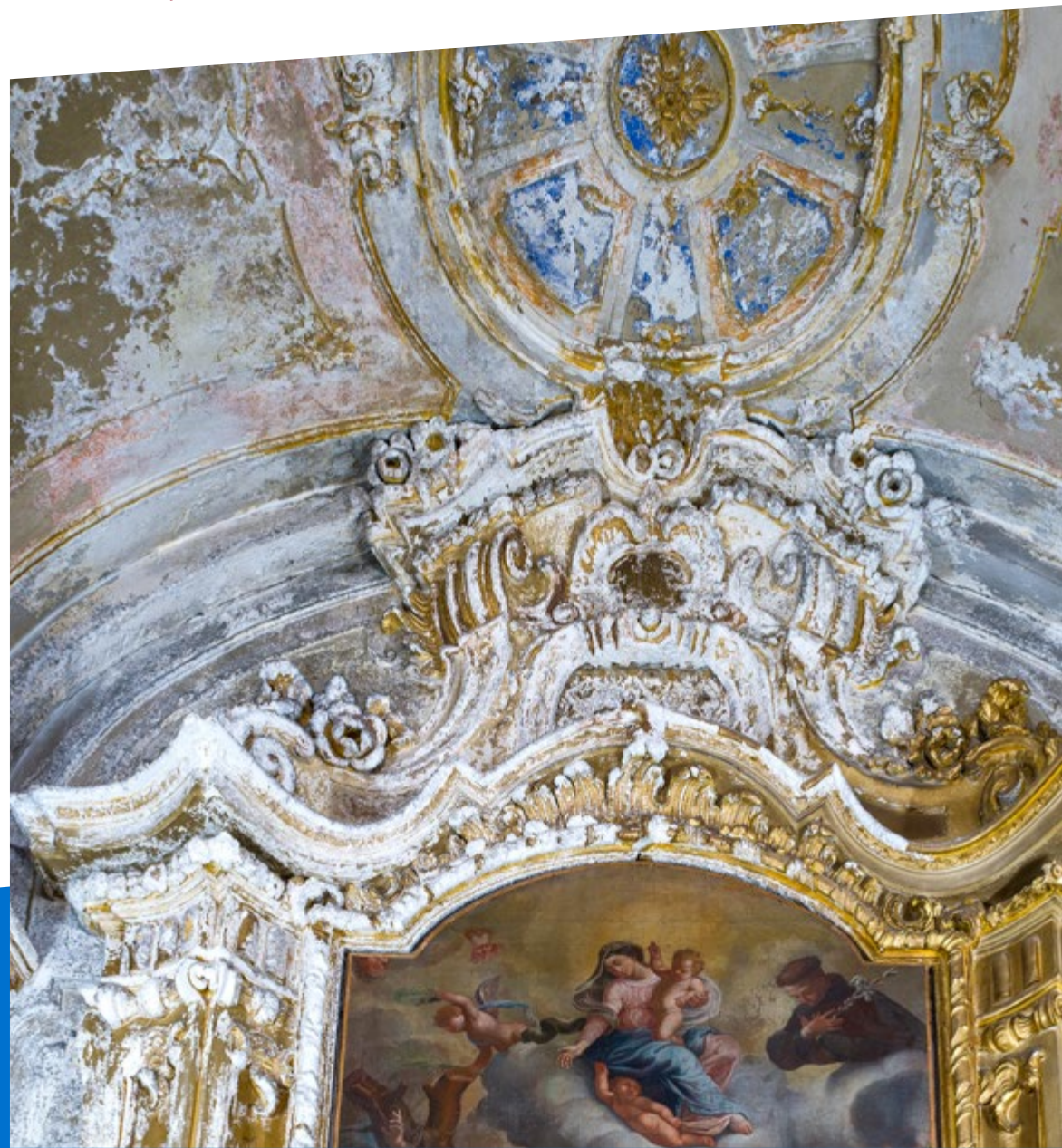
Une restauration des chapelles est ensuite possible. Les sols en marbres composés de dalles en marbre blanc et cabochons en marbre noir seront restaurés. Les murs et voûtes des chapelles sont également à nettoyer et à traiter pour être repeints. Les pinthes des piliers sont à rebâtir au mortier de chaux, pour certaines, et à repeindre.

Une deuxième tranche de travaux est envisagée pour traiter les pilastres de la nef, la niche du baptistère et la porte des hommes. Lors de cette deuxième tranche de travaux, il est aussi envisagé de réaliser des sondages pour retrouver les teintes d'origine.

Une dernière tranche de travaux permettra de restaurer le chœur de l'église. Le maître-autel doit également être restauré afin de restituer les dorures manquantes.

## En bref...

- stopper les infiltrations d'eau
- traiter les maçonneries
- traitement des pilastres et sondages de la coupole
- restauration du chœur et du maître-autel



# DÉTAIL DES TRAVAUX

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	<b>TOTAUX</b>
Montant H.T.	726 279,20	958 144,00	748 203,20	2 432 626,40
TVA 20%	145 255,84	191 628,80	149 640,64	486 525,28
Montant TTC	871 535,04	1 149 772,80	897 843,84	<b>2 919 151,68</b>





# NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Face à cet ambitieux projet, la Commune d'Eze a fait appel à toutes les aides et subventions possibles auprès des institutions de l'État, de la région et du département, mais celles-ci ne couvriront pas l'intégralité des dépenses.

Le mécénat est donc également une option envisagée, c'est pourquoi une souscription est lancée par la commune avec la Fondation du Patrimoine, à hauteur de 2 000 000€.

Elle a débuté en janvier 2022 et s'achèvera à la fin des travaux.

Les dons ouvrent droit à :

- **Une déduction fiscale** prévue par la loi pour les particuliers et les entreprises.
- **Des contreparties selon le montant des dons :** visites privées du chantier, invitations aux concerts, mention des mécènes...  
(plus d'informations sur <https://ville-eze.fr/>).

## COMMENT FAIRE VOTRE DON ?

- **En ligne**

sur le site de la Fondation du Patrimoine :  
[www.fondation-patrimoine.org/14344](http://www.fondation-patrimoine.org/14344)

- **Par chèque**

à l'aide du bon de souscription ci-contre dûment rempli.



# Contacts

## *Adjointe aux Travaux*

- Virginie Soulier,  
06 88 09 13 87,  
virginiesoulier.vs@gmail.com

## *Membres du Comité de Financement*

- Patricia Pontis,  
06 64 42 62 04,  
patricia-pontis@hotmail.fr
- Isabelle Gianton,  
06 87 48 38 40,  
isabellegianton@orange.fr

*Faites un don !*

[www.fondation-patrimoine.org/14344](http://www.fondation-patrimoine.org/14344)

